M. Maazouz met en exergue les différentes possibilités d'appui à la promotion de l'exportation

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-06-2008 23:42:06

Le ministre du Commerce extérieur, M. Abdellatif Maazouz, a mis en exergue, récemment à Casablanca, les différentes possibilités d'appui à la promotion de l'exportation, mises à la disposition des entreprises marocaines.

Lors d'une visite à une unité de textile de la métropole, M. Maazouz a mis l'accent sur les opportunités offertes par les accords de libre échange, notamment l'Accord conclu entre le Maroc et les Etats-Unis qui, depuis 2006, a permis au commerce entre les deux pays de croître, et particulièrement aux produits marocains d'avoir accès à un marché de plus de 300 millions de consommateurs.

Concernant les aléas relatifs à l'exportation, le ministre a rappelé l'importance des instruments et les mécanismes de soutien à l'export et plus particulièrement le système d'assurance à l'exportation, indique un communique du ministère parvenu mardi à la MAP.

Au cours de cette visite, M.Maazouz a également renouvelé l'engagement du ministère aux côtés des secteurs exportateurs pour renforcer la concertation Public/privé et accompagner l'entreprise marocaine à faire face aux défis des marchés extérieurs, précise le communiqué.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de proximité prônée par son département pour apporter tout le soutien aux unités exportatrices, M. Maazouz a discuté avec les responsables de cette unité industrielle, de la stratégie d'exportation de l'entreprise, de la logistique du secteur et de la concurrence rude des produits asiatiques à laquelle font face les exportations marocaines sur le marché européen.

Créée en 1964, l'entreprise visitée emploie plus de 1.200 personnes. Elle est spécialisée essentiellement dans la fabrication de vêtements avec un volume de production journalier de 60.000 pièces destinées en grande majorité aux marchés américain et européen.

Elle bénéficié du label "Oeko-tex", qui garantit qu'aucun produit nocif n'est utilisé et dispose également d'un Centre de Formation sur les métiers du textile, pour le personnel de l'entreprise.

MAP